

Caroline FRAU
Post-doctorante (IEP de Toulouse - LASSP)

RÉSUMÉ

Agir face à la loi Evin : Les modes de coopération des organisations patronales de la filière tabacole

A la fin des années 1980, cinq acteurs médicaux dénommés par la presse « les cinq sages » se mobilisent pour mettre en évidence les dangers de la consommation de tabac. Ils demandent au gouvernement la mise en place d'une politique de prévention de ce risque sanitaire par l'information médicale et la création d'un dispositif législatif de restriction des lieux de consommation du tabac. Dans ce contexte de construction d'une politique publique de lutte contre le tabagisme, les acteurs économiques de la filière tabacole française -industriels, planteurs et débitants- adoptent une stratégie d'alliance pour défendre leurs intérêts communs. Si leurs organisations professionnelles agissent en partie de manière autonome et indépendante, elles créent également, dans cette période historique précise, des organismes *ad hoc* pour agir conjointement face à la loi Evin. Cette communication se propose d'étudier ce mode de coopération et d'action commune entre 1987 et 1993, en amont et en aval de la loi Evin, à travers l'analyse du fonctionnement de deux organisations rassemblant plusieurs entreprises et syndicats patronaux de la filière tabacole : le Centre de Documentation et d'Information sur le Tabac (CDIT) et la confrérie Jean Nicot. L'analyse de ces organisations révèle la complémentarité et l'interdépendance de l'ensemble des acteurs de la filière pour contrer la lutte contre le tabagisme : les industriels disposent de l'argent et du personnel salarié, les planteurs et débitants apportent leur ressource numérique et leur relais locaux.